



Environnement

Une centrale remise en route sur la Risle

Les énergies renouvelables passent par la renaissance de l'hydroélectricité même en Normandie

En cette mi-février, la Risle gonflée par les pluies dévale vers la mer, tout juste ralentie par les ouvrages d'art qui s'échelonnent, pratiquement tous les kilomètres, sur son cours. Nous sommes au barrage de Saint-Pierre, à Manneville-sur-Risle, où une petite centrale électrique vient d'être remise en service. Dans la salle des machines, la turbine fraîche-



Le barrage de la Madeleine à Pont-Audemer
© GEDIA de Dreux

ment repeinte affiche sans coquetterie sa date de naissance : 1938. Elle a été fabriquée par les Ateliers Beylier et Piccard-Pictet de Grenoble. Dans le contrat, le fournisseur avait pris le soin de mentionner qu'il n'était pas sûr de pouvoir livrer effectivement l'engin « *compte-tenu des événements en Europe* ».

Louis Sourdon est le propriétaire avec son père de cette centrale. « *Nous habitons à côté de la rivière et mon père s'intéressait depuis longtemps à cette question* », dit-il. Et lorsqu'il a appris que Normetex l'entreprise qui possédait cette centrale était en difficulté, il a fait une offre. Pour 500.000 euros, la famille a acheté le « *droit d'eau* » et a remis en état les machines. Le retour sur investissement se fera attendre : pas moins de quinze ans. Pour les Sourdon, la démarche a d'abord une visée patrimoniale à un moment où les énergies renouvelables sont portées aux nues.

D'une puissance installée de 97 kW, la machine peut produire 600.000 kWh par an soit l'alimentation en électricité d'une centaine de foyers. L'aventure ne s'arrêtera pas là pour les Sourdon qui ont acquis trois autres barrages sur la Risle. Celui des Bacquets toujours à Manneville attend un raccordement à ERDF qui se fait désirer, celui dit des Turbines du quai à Pont-Audemer n'a pas encore été remis en état et le troisième, le moulin du Boulangard à Corneville sur Risle, doit être entièrement équipé.

Au total, une vingtaine de petites centrales fonctionnaient encore en 2004 sur la Risle faisant de cette rivière l'une des mieux équipées de France. Elles représentaient une puissance de 2,4 MW pour une production annuelle de près de 10 millions de kWh. Ces chiffres ne supportent évidemment pas la comparaison avec la démesure d'une centrale nucléaire comme celle de Paluel, capable de livrer 38 milliards de kWh par an. Mais en témoignant de la valeur d'une énergie de proximité, ces centrales s'inscrivent dans l'air du temps. A condition que leurs propriétaires acceptent de les rendre compatibles tant avec les fonctions premières, écologiques, d'une rivière qu'avec ses autres usages.

Dominique Aubin

Faire sauter le "verrou" de Pont-Audemer

Le Syndicat intercommunal de la basse vallée de la Risle, compétent de Pont-Audemer à Nassandres, s'est engagé dans un vaste projet de restauration de la continuité écologique de la rivière pour se mettre en conformité avec les directives européennes. « *La réglementation exige que tout barrage soit équipé pour assurer la libre circulation des poissons et de l'eau* », rappelle Francis Courel président (DVG) du syndicat.

La première étape consistera à faire sauter le "verrou" de Pont-Audemer qui est devenu complètement infranchissable par les poissons. Les travaux comprendront l'effacement de certains ouvrages, la renaturation du lit de la rivière et la création de goulottes permettant d'assurer sur les obstacles la "montaison" et la "dévalaison" des poissons migrateurs. La procédure retenue permettra aux propriétaires de bénéficier de subventions du Département de l'Eure et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 80% du montant des travaux. « *Sans l'intervention du syndicat, les propriétaires auraient du payer plein pot* », assure Francis Courel.

Les travaux qui devront être validés par l'Etat devraient coûter plusieurs centaines de milliers d'euros et s'étaler sur plusieurs années. Compte-tenu de la rareté de l'argent public, il est peu probable que la date de 2015, fixée par l'Europe pour la mise en conformité, soit respectée.